

## Viet Tan (Parti pour la Réforme du Vietnam)

Grâce à un réseau de membres actifs au Vietnam et à travers le monde, Viet Tan veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques. www.viettan.org • www.facebook.com/vt4democracy • twitter @viettan

20 mai 2011

**Contact:** 

M. Nguyen Ngoc Binh +33 (0) 6.63.79.92.56

## Des membres de Viet Tan et des militants pour la justice sociale bientôt jugés par le régime de Hanoi

Le 30 mai 2011, au Tribunal Populaire de Ben Tre, les autorités communistes vietnamiennes vont faire comparaître en justice sept militants des droits fonciers et de la liberté religieuse. Les sept accusés sont :

- 1. Pasteur Duong Kim Khai, 52 ans
- 2. Mme Tran Thi Thuy, 40 ans
- 3. M. Nguyen Thanh Tam, 58 ans
- 4. M. Pham Van Thong, 49 ans
- 5. M. Nguyen Chi Thanh, 38 ans
- 6. Mme Pham Ngoc Hoa
- 7. M. Cao Van Tinh, 37 ans

Du fait de leurs liens avec Viet Tan, les sept sont accusés de « tentative de renversement du gouvernement socialiste » en vertu de l'article 79 du Code pénal vietnamien. Arrêtés et détenus au secret depuis l'été 2010, ni leurs avocats ni leur famille n'ont pu leur rendre visite, et ce malgré des demandes répétées.

Viet Tan considère ces sept militants comme des patriotes vietnamiens, fidèles à leurs idéaux religieux, et qui se sont mis généreusement au service de leurs communautés.

Ce sont des citoyens lésés qui réclament depuis de nombreuses années des dédommagements pour la confiscation de leurs biens, aussi bien pour eux-mêmes que pour les autres victimes de la corruption du gouvernement. Inspirés par leur foi en tant que membres d'une église mennonite et rassemblés autour de la Congrégation de l'Etable (en référence à leur lieu de culte, installé dans une étable faute de local accordé par les autorités), ces militants sont engagés dans la lutte pacifique pour la justice sociale.

Ainsi que nous le faisions savoir après leur arrestation en juillet et août 2010, le pasteur Duong Kim Khai, Mme Tran Thi Thuy et M. Nguyen Thanh Tam sont des membres de Viet Tan, militant pour un Vietnam démocratique. S'engager dans des activités politiques et exercer sa liberté de réunion sont des droits fondamentaux garantis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Les accusations de subversion en vertu de l'article 79 ne sont pas seulement illogiques, mais représentent également une parodie de justice. Les autorités communistes du Vietnam se servent du Code pénal pour multiplier les atteintes aux droits de l'homme et censurer toute opposition pacifique.

Viet Tan présentera prochainement une pétition au Groupe de Travail des Nations Unies sur les Détentions Arbitraires au nom de ces sept défenseurs de la justice sociale. Nous appelons instamment tous les défenseurs des droits de l'homme à soutenir la campagne pour la libération immédiate et inconditionnelle de ces sept prisonniers d'opinion.